



# BUDGET 2025 ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

## DOCUMENT EXPLICATIF

Madame, Monsieur,

Le 3 décembre dernier, le conseil municipal a procédé à l'adoption de son budget 2025, ainsi qu'à l'adoption de son programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2025, 2026 et 2027, lesquels vous sont présentés en synthèse ci-dessous, accompagnées de statistiques et de variations.

Après quelques années à effectuer plusieurs régularisations dans le fonctionnement, avoir mis en place des projets qui étaient en attente de réalisation, avoir réalisé de grands accomplissements à plusieurs égards, dont la construction de l'usine d'épuration, la poursuite de recherche en eau et la mise en place et l'amélioration d'infrastructures, le conseil est très heureux d'avoir une perspective de développement plus stable et une vision sur différents aspects, dont la qualité de vie des citoyens et le développement de notre territoire.

Le conseil a étudié avec attention chaque dépense pour adopter un budget équilibré, qui se maintient dans les 4 millions de dollars, pour poursuivre la qualité des services offerts. Nous ne notons pas d'augmentation notable du budget, en observant même une faible diminution sur la grande majorité des taux de taxation pour 2025.

Dans la situation économique actuelle, il faut considérer le taux d'inflation qui augmente le coût des dépenses nécessaires au fonctionnement normal. De plus, il est à prendre en compte que certaines dépenses demeurent très onéreuses et hors de notre contrôle, comme les contributions à payer aux organismes externes, par exemple : la Sûreté du Québec, la MRC, le RIAM, le SPAD, etc., et dont nous n'avons aucun pouvoir sur les sommes à payer.

Pour cette année, le plan d'immobilisation (PTI) a été adopté avec un montant d'investissement inférieur à l'année dernière pour permettre aux citoyens d'obtenir un compte de taxes sans grande variation. Il faut aussi tenir compte que certaines subventions ne sont pas disponibles ou non confirmées ou dont les montants étaient inconnus lors de la production du budget. Toutefois, le conseil s'est assuré de ne pas négliger les infrastructures et les services. Les projets en immobilisations atteindront un peu plus de 1,2 million de dollars en 2025. Les investissements du PTI sont principalement au niveau du réseau routier, de l'aqueduc et de la recherche en eau, ainsi que des habits de combat en incendie, le projet d'agrandissement du garage municipal et la poursuite d'aménagement des parcs.

Le conseil a appliqué sa décision de mars 2024, soit d'ajouter un paiement supplémentaire pour les comptes de taxes. Les citoyens pourront maintenant acquitter leur compte de taxes, à raison de quatre (4) versements égaux, selon les dates déterminées, ce qui aidera les familles à répartir les paiements dans l'année.

Le Règlement de taxation numéro 633-2024 a également été adopté et est disponible sur le site Internet de la Municipalité. Vous pourrez y consulter l'ensemble de tous les taux de taxation pour l'année 2025.

Bonne lecture!

### INFORMATIONS BUDGÉTAIRES ET FISCALES

STATISTIQUES	2024	2025
Évaluation foncière imposable	421 945 061 \$	431 428 800 \$
Évaluation moyenne d'une résidence unifamiliale	234 772 \$	288 729 \$
Pourcentage du niveau du rôle par rapport à la valeur réelle	88%	77%
Pourcentage du budget consacré au service de la dette	5,40%	5,49%

TAUX DE TAXATION (en résumé)		2024	2025
Taxe sur la valeur foncière	Foncier général (taux de base)	0,6007 \$	0,5999 \$
	Immeubles non résidentiels	0,7320 \$	0,6160 \$
	Terrains vagues desservis	1,2014 \$	1,1998 \$
	Immeubles agricoles	0,6007 \$	0,5378 \$
Taxe foncière spéciale investissement	Aqueduc	0,0541 \$	0,0231 \$
	Égout	- \$	0,0323 \$
Tarification pour services résidentiels	Aqueduc - Tarif de base	695,82 \$	588,50 \$
	Égout - Tarif de base	251,04 \$	248,69 \$
	Résidus domestiques	170,00 \$	155,00 \$
	Collecte sélective		
	Matières organiques	120,00 \$	120,00 \$
Vidanges septiques			

**COMPARAISON DES BUDGETS 2024 ET 2025**

<b>REVENUS</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Taxes	3 932 638 \$	3 750 240 \$
Paiements tenant lieu de taxes	13 850 \$	13 850 \$
Transferts	313 510 \$	320 800 \$
Services rendus	69 855 \$	77 330 \$
Imposition de droits	70 000 \$	68 000 \$
Amendes et pénalités	18 000 \$	18 000 \$
Intérêts	12 100 \$	14 030 \$
Autres revenus	7 000 \$	34 000 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>4 436 953 \$</b>	<b>4 296 250 \$</b>

<b>CHARGES</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Administration générale	756 210 \$	820 020 \$
Sécurité publique	529 250 \$	561 900 \$
Transport	1 115 744 \$	912 650 \$
Hygiène du milieu	827 936 \$	862 400 \$
Santé et bien-être	18 000 \$	5 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	89 830 \$	86 300 \$
Loisirs et culture	333 313 \$	328 750 \$
Frais de financement	115 435 \$	102 140 \$
Activités d'investissement	411 710 \$	368 090 \$
Remboursement de la dette à long terme	239 525 \$	248 500 \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 436 953 \$</b>	<b>4 296 250 \$</b>

<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES ET AFFECTATIONS</b>	<b>2023</b>	<b>2024</b>
Excédent de fonctionnement non affecté	(104 000) \$	(231 050) \$
Excédent de fonctionnement affecté	- \$	- \$
Fonds de roulement	96 310 \$	2 640 \$
Fonds réservé élection	9 000 \$	(6 000) \$
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>	<b>1 310 \$</b>	<b>(234 410) \$</b>

**PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027**

<b>RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS PAR FONCTION</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>TOTAL</b>
Administration générale	- \$	- \$	- \$	- \$
Sécurité publique	15 000 \$	15 000 \$	55 000 \$	85 000 \$
Transport	812 000 \$	635 000 \$	1 075 000 \$	2 522 000 \$
Hygiène du milieu	300 500 \$	1 150 000 \$	6 500 000 \$	7 950 500 \$
Santé et bien-être	- \$	- \$	- \$	- \$
Loisirs et culture	145 000 \$	80 000 \$	- \$	225 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 272 500 \$</b>	<b>1 880 000 \$</b>	<b>7 630 000 \$</b>	<b>10 782 500 \$</b>

<b>RÉPARTITION DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS PAR MODE DE FINANCEMENT</b>	<b>2025</b>	<b>2026</b>	<b>2027</b>	<b>TOTAL</b>
Financement à long terme	100 000 \$	100 000 \$	3 650 000 \$	3 850 000 \$
Activités de fonctionnement	321 500 \$	433 445 \$	442 500 \$	1 197 445 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	281 000 \$	- \$	- \$	281 000 \$
Revenus reportés carrières	75 000 \$	25 000 \$	25 000 \$	125 000 \$
Revenus autres	1 000 \$	- \$	- \$	1 000 \$
Revenus de transfert	494 000 \$	1 321 555 \$	3 512 500 \$	5 328 055 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 272 500 \$</b>	<b>1 880 000 \$</b>	<b>7 630 000 \$</b>	<b>10 782 500 \$</b>

**Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot**

421, 4e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot, J0H 1M0

Téléphone: 450 791-2455 \* Courriel: mun@sainte-helenedebagot.com \* Site: <https://www.sainte-helenedebagot.com>